

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Année universitaire 2016-2017  
Session 1 – Semestre 2  
Session MAI 2017

LICENCE EN DROIT ÉCONOMIE GESTION  
MENTION DROIT

1<sup>er</sup> NIVEAU

SESSION 1 - SEMESTRE 2

GROUPE DE COURS N° 1

DROIT CONSTITUTIONNEL

3h

M. ESPLUGAS-LABATUT

MARDI 2 MAI 2017

14h30 – 17h30

\*\*\*\*\*

Commentez l'article 3 de la Constitution française du 4 octobre 1958 :

"Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques".

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ